

LE 1er BATAILLON FRANCAIS DE L'O.N.U. EN COREE**1ère PERIODE 1950 - 1953****INTRODUCTION**

Dans trois précédents articles parus dans Symboles et Traditions (nos 146, 159, 166), j'ai respectivement traité, de la Médaille du Souvenir de l'Association des Anciens des Forces Françaises de l'O.N.U., puis récemment, des décorations civiles et militaires de la République de Corée.

Chaque fois, pour les deux premiers articles, j'ai rédigé un bref historique sur la guerre de Corée et des combats du 1er B.F.O.N.U. pour la compréhension du texte.

Cette fois, c'est l'inventaire complet de ce bataillon qui est dressé, de sa création le 1er septembre 1950 à sa dissolution le 30 novembre 1962, comme 156ème Régiment d'Infanterie - Régiment de Corée.

Toute cette saga à travers ses insignes, ses attributs, son fanion, son drapeau, de la Corée à l'Algérie en passant par l'Indochine.

Cet inventaire s'étend sur trois périodes :

- 1950 - 1953 - le Bataillon Français en Corée.
- 1953 - 1955 - le Régiment de Corée en Indochine.
- 1955 - 1962 - le Bataillon de Corée - le 156ème RI - Régiment de Corée en Algérie.

LE BATAILLON FRANCAIS DE L'O.N.U.**COREE : NOVEMBRE 1950 - OCTOBRE 1953****LES PREMICES**

En février 1945, les accords de Yalta se contentent d'admettre que la Corée, libérée, sera gouvernée par une commission alliée sous mandat international de l'O.N.U., de même, à Potsdam où les Américains déclarent, imprudemment, que leurs troupes ne débarqueront pas en Corée avant l'invasion du Japon, admettant ainsi, qu'elle tombait dans la zone des opérations que l'U.R.S.S. allait incessamment déclencher.

Le 10 août 1945, le Japon donne des signes évidents de capitulation. Aucun accord n'existait entre les alliés pour le désarmement de ses forces stationnées en Mandchourie et en Corée. A Washington on réalise, subitement, que les Soviétiques sont en train de déferler et qu'ils risquent de s'emparer de toute la Corée..

Au Pentagone, le colonel Ch.Bonestel a, alors, 30 minutes pour soumettre, au comité des chefs d'Etat-Major, un projet de partage de la Corée en deux zones dans lesquelles Américains et Soviétiques recevront la reddition des Japonais et procéderont à leur désarmement. Il pense, d'abord, à un tracé respectant la limite des provinces, mais n'ayant pas sous la main les cartes nécessaires, il pense couper la Corée à hauteur du

39ème parallèle, mais on lui fait remarquer que les Soviétiques refuseront, car ce parallèle coupe Pyongyang en deux et les priveront de Port Arthur.

Il se rabat, alors, sur le 38ème parallèle qui a l'avantage de partager la Corée en deux zones, approximativement, égales et l'avantage de laisser Séoul aux Américains. L'U.R.S.S. prenant en charge la Corée du Nord, le sud restant sous la protection américaine.

Stoppé dans son avance par la capitulation japonaise, Staline s'incline. Le partage de la Corée devient, désormais, un fait accompli et, le choix du 38ème parallèle n'était dû qu'au hasard.

I - L'AGRESSION

Le 25 juin 1950, les agences de presse du monde laissent tomber la nouvelle suivante :

"A l'aube, Blindés Nord Coréens ont lancé attaque générale sur 38ème parallèle et envahissent Corée du Sud". [annexe I]

Sept divisions Nord-Coréennes attaquent les quatre divisions Sud-Coréennes ne possédant ni chars ni aviation.

L'O.N.U. et les Etats-Unis demandent que des sanctions militaires soient prises contre l'agresseur pour soutenir la Corée du Sud. Les Etats-Unis envoient un premier renfort symbolique de deux grosses sections à soixante dix hommes chacune.

Celles-ci sont progressivement renforcées par un bataillon, puis par un régiment.

Le 5 juillet, la 24ème Division, suivie, le 9 juillet de la 25ème Division, débarque à Pusan.

Le 30 juin, 18 pays des Nations-Unies, dont la France, déclarent participer à une action militaire contre l'agression des Nord-Coréens que le Conseil de Sécurité a dénoncé à l'unanimité, à l'exception de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est.

II - LA PARTICIPATION FRANCAISE

Le 22 juillet 1950, la France met à la disposition des Forces de l'O.N.U. l'avis colonial "La Grandière" des Forces Navales Françaises d'Extrême-Orient;

le 25 août, par décret n° 3769/EMAFAG, le Gouvernement français décide de créer et d'envoyer, en Corée, un bataillon d'infanterie [annexe II].

Le 1er septembre 1950, un bataillon est mis sur pied au camp d'Auvours, près du Mans, au sein des Forces Terrestres Françaises de l'O.N.U. placées sous le commandement du général de corps d'armée Magrin Verneret dit Montclar.

Par décision du secrétaire d'Etat aux Forces Armées, en date du 18 septembre 1950, est mis à la disposition du général Montclar un état-major, ainsi composé :

- un commandant en second,
- un chef d'état-major,
- un observateur A.B.C.,
- un observateur Génie,
- un observateur Armée de l'Air,
- un observateur commandant Intendant,
- un service Postes aux Armées,
- une prévôté aux Armées de trois gendarmes.

Comme le commandement d'un bataillon de type US est assuré par un lieutenant-colonel, le général Montclar prend, alors, les galons de lieutenant-colonel.

III - CONSTITUTION DU BATAILLON

Le bataillon est formé sur le type bataillon US, formant corps à l'effectif :

- 39 officiers,
- 172 sous-officiers,
- 806 hommes de troupes,

soit un total de 1017 hommes.

Une maintenance de 10 officiers, 40 sous-officiers, 350 hommes de troupe, est constituée pour assurer le premier élément de renfort. Un dépôt de 20 officiers, 80 sous-officiers, 400 hommes de troupe reste en France pour alimenter le bataillon en renfort, en fonction des pertes subies en Corée.

Les volontaires proviennent des militaires de carrière et de réservistes.

Les contrats d'engagement ou de rengagement sont souscrits pour deux ans, résiliables, au titre du 1er Bataillon Français de l'O.N.U. Le séjour en Corée est limité à un an et compte comme temps de service aux T.O.E. et assimilé à un séjour en Indochine (note n° 34-41/E.M.A. du 2 octobre 1951).

Tout le personnel du bataillon, active ou réserve, est traité selon les modalités en usage en opération de guerre. En outre, il perçoit solde, primes et avantages particuliers accordés aux troupes mises à la disposition de l'O.N.U. (décret n° 50-1131).

A Auvours, les volontaires affluent [annexe III]. La sélection se fait une fois la visite médicale passée et un entretien effectué avec un officier de la D.S.M.

La proportion des militaires d'active et de réserve s'établit de la façon suivante :

- 50 % officiers active,
- 50 % officiers réserve,
- 70 % sous-officiers active,
- 30 % sous-officiers réserve,
- 10 % hommes de troupe active,
- 90 % hommes de troupe réserve.

Au fur et à mesure de la constitution des unités, celle-ci prennent leur physionomie propre :

- la 1ère compagnie, à base d'anciens de l'Infanterie Coloniale,
- la 2ème compagnie rassemble les éléments de l'Infanterie Métropolitaine, y compris 10 pompiers de Paris, 6 fusiliers marins et 2 membres de l'armée de l'air,
- la 3ème compagnie regroupe des parachutistes coloniaux ou métropolitains, des légionnaires d'active ou rengagés,
- la compagnie d'accompagnement rassemble artilleurs et spécialistes mitrailleurs et mortiers,
- la compagnie de commandement du bataillon comprend les spécialités :
 - les services administratifs,
 - le service auto,
 - le service de santé,
 - la section de transmissions,
 - la section pionniers.

Le 1er octobre 1950, les 1017 hommes du B.F.O.N.U. embarquent à Marseille sur le S/S Athos II.

IV - L'ARRIVEE EN COREE

Le 1er Bataillon Français de l'O.N.U. débarque à Pusan le 29 novembre 1950. Il est dirigé, par voies ferrées, sur le Taegu, où est installé le Centre de réception des Nations-Unies (UNRC). Ce centre a été créé par le général Walker, commandant la 8ème Armée, pour habiller, armer et familiariser les unités alliées avec l'équipement et l'armement de l'armée américaine ainsi que sur les méthodes de combats, propres à la Corée.

Quelques semaines plus tard, le 10 décembre 1950, le Bataillon rejoint la 2ème Division d'Infanterie US en cours de réorganisation après sa quasi destruction dans la bataille de Kunu-Ri.

Désormais, il suit le sort de cette magnifique unité, comme "Attached UNité" du 23ème R.I.U.S., commandé par le colonel Freeman.

Il participe à toutes les grandes opérations :

A -	WONJU	décembre 1950
B -	TWIN-TUNNELS	janvier 1951
C -	CHIPYONG-NI	février 1951
D -	1037	mars 1951
E -	CHUNCH'ON-RESERVOIR	mai 1951
F -	INJE	mai 1951
G -	BOWL	juin - juillet 1951
H -	KAPYONG	août - septembre 1951
I -	HEART BREAK - 931	septembre - octobre 1951
K -	KAPYONG	novembre 1951
L -	TRIANGLE DE FER	février - mars 1952
M -	LE T-BONE	juillet 1952
N -	ARROW-HEAD	octobre 1952
O -	WHIT HORSE	novembre 1952
P -	MAJON-NI	février 1953
Q -	CHUNGASAN	juillet 1953

En raison de sa brillante conduite en Corée, il se voit décerné :

- trois citations à l'Ordre de l'Armée Française,
- deux citations à l'Ordre de l'Armée pour la section Pionniers,
- trois citations Présidentielles Américaines,
- deux citations Présidentielles Coréennes.
- le droit au port de la fourragère des TOE (DM n° 13 F du 6 juillet 1951).

Sur le plan individuel, ont été attribuées de 1950 à 1953 :

- à titre français : - 1 cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur,
 - 7 rosettes d'Officier de la Légion d'Honneur,
 - 20 Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur,
 - 193 Médailles Militaires,
 - 2 898 citations.
- à titre américain : - 1 Distinguished Service Cross,
 - 6 Légions Of Merit,
 - 55 Silver Star,
 - 50 Bronze Star,
 - 1 Medale Of Freedom.
- à titre coréen : - 4 ULCHI D.S.M.,
 - 14 CHUNG-MU D.S.M.,
 - 20 WHARANG D.S.M.

Au cours de ce conflit, le 1er Bataillon Français de l'O.N.U., en Corée, a perdu :

- 287 tués, dont 18 coréens servant au Bataillon,
- 1350 blessés,
- 12 prisonniers,
- 7 disparus.

M A N C H U R I A

-
- ETAPES DU BATAILLON**
- A WONJU (Decembre 50)
 - H TWIN TUNNELS (Janvier 51)
 - C CHIPYONG-SI (Février 51)
 - D POT (Mars 51)
 - E CHUNHON-DESEBOMBI (Avril-Mai 51)
 - F JOSE (Mai 51)
 - G HWA (Juin-Juillet 51)
 - H KAPYONG (Avril-Sept. 51)
 - I HEART HIKAR 301 (Sept. 1951)
 - K KAPYONG (Nov. Décembre 51)
 - L KUMHWA (Janvier-Février-Mars 52)
 - M KAPYONG (Avril-Mai-Juin 52)
 - N T HONKATE 361 (Avril et Mai 53)
- Imprimé au KASAI Publishing & Printing Co. Minatoku, Tokyo, Japon

Cette carte a été reproduite grâce à l'aimable contribution du Service Géographique de l'Armée Américaine et de Shear and Sterling.

SCALE

MIL

Imprimé au KASAI Publishing & Printing Co. Minatoku, Tokyo, Japan

S & T 171 - P 17

V - LES INSIGNES DU BATAILLON EN COREE

A - FRANCAIS

Type I

Losange en métal doré. Sur le côté droit, la partie supérieure du losange est chargée d'un rameau d'olivier doré. Prolongeant le rameau, un bras armé d'argent tenant une épée. Epée et rameau entourant un écu bleu, blanc, rouge sur lequel est gravé, à plat, en lettres d'or, le sigle O.N.U. En relief, à la base du losange, Bataillon Français.

Cet insigne, créé par René Louis, à la demande du général Montclar a été réalisé par la Maison Arthus-Bertrand, homologué H. 793. Figure 1

La Maison Arthus-Bertrand a fabriqué, de 1950 à 1953, 5 274 insignes numérotés [annexe IV].

Type II

Modèle identique au précédent mais de fabrication à plat en deux parties soudées à l'étain. Réalisé par la Maison Drago-O.Métra. Cet insigne, non numéroté, fut commandé par le Foyer du Centre d'Organisation et d'Instruction du Bataillon à Saint-Germain-en-Laye et envoyé en Corée, à la demande du colonel Borreil, commandant le B.F.O.N.U. (décembre 1951-décembre 1952).

Ce type d'insigne fut distribué, pour une bonne part, aux autorités militaires américaines ou étrangères en visite au Bataillon, soit offert à titre de souvenir à des personnalités comme le Président des Etats-Unis, le général Eisenhower, le maréchal Juin et le Président du conseil G. Bidault. Figure 2

Type III

Le colonel de Germiny, commandant le bataillon (décembre 1952 - octobre 1953) fit l'essai d'un insigne tissu brodé, devant être cousu sur le béret.

Une commande de 1 500 insignes est réalisée par la Maison Tanaka au Japon. L'insigne est livré dans une pochette cristal, portant au dos le nom du fabricant en lettres rouges : HAND EMBROIDERED - TANAKA M.F.G.C°. - P.O. BOX HONJO.24. - PHON : TOKIO 73-6013.

Très peu porté en Corée, il fut surtout distribué aux Vietnamiens servant au régiment de Corée en Indochine. Figure 3

Insigne de col

Il avait été prévu par les autorités militaires de l'époque la création d'un titre tissu en forme d'écu à la française, aux couleurs nationales surmonté du mot FRANCE, devant être cousu sur la manche gauche de la tenue modèle 46. Pour des raisons diverses, ce titre ne fut pas retenu.

Le général Montclar décide alors d'un insigne métallique en forme d'écu tricolore, portant en son centre les lettres O.N.U. et pouvant être porté sur les pointes de col du blouson Mle 46. L'étude et la réalisation de celui-ci ont été faites par la Maison Drago-O.Métra.

Deux insignes ont été distribués par homme. Figure 4

Insignes tissus

Un titre en tissu bleu onu, portant le mot FRANCE devait voir le jour au cours de l'année 1951. L'origine en est encore mal connue. Fût-il fabriqué en France ou au Japon et sur l'ordre de quelle autorité ? A ce jour aucun document n'en fait état.

Ce titre ne fut porté que par les éléments de la section de liaison auprès de la 8ème Armée US à Tokyo et à Séoul. Figure 5

Un titre d'épaule portant le mot COREE fut adopté et devint réglementaire en octobre 1951 par une note de service, signée Montclar.

Trois types de fabrication locale sont connus :

- COREE, brodée jaune, sur fond noir, confectionné au Japon par Tanaka,
- COREE, de fabrication coréenne,
- KOREA, de confection coréenne et vendu dans les PX américains.

Figure 6

Figure 7

B - AMERICAINS

Rattaché au 23ème R.I.U.S., régiment dépendant de la 2ème Division, le bataillon reçut de la 2ème Quater Master Compagny le patch de la division, à coudre sur la manche gauche des tenues.

Les premiers patchs sont de fabrication américaine, par la suite, ils seront de fabrication japonaise ou coréenne. Figure 8

Les français portent aussi sur leurs tenues, mais non réglementairement :

- l'insigne de col du 23ème R.I.U.S.
- l'insigne de tradition du régiment.

Figure 9
Figure 10

VI - LA CARTE D'IDENTITE DES FORCES FRANCAISES DE L'O.N.U. EN COREE

Sur décision du secrétaire général de l'O.N.U. toutes les troupes combattant en Corée doivent être dotées d'une carte d'identité bilingue, la mise en place de cette carte étant à la charge des pays concernés.

Le modèle français existe en trois types :

- Officier,
- Sous-officier,
- Homme de troupe.

Elle est de couleur bleu onu, numérotée, signée par délégation par le général directeur du Personnel Militaire de l'Armée de Terre.

Elle comporte l'identité et la photo de l'utilisateur. Au revers, les consignes habituelles concernant les cartes d'identité militaires de l'époque [annexe V].

VII - LES MEDAILLES COMMEMORATIVES

Trois médailles commémoratives rappellent le conflit coréen pour les combattants français.

A - La Médaille commémorative française des opérations de l'O.N.U. en Corée
(Décrets n° 52-34 du 8 janvier 1952 - Instruction "Guerre" n° 77-30/cab/Déco/F)

Figure 11

Accordée aux militaires des détachements français des Nations-Unies ayant séjournés sur le théâtre d'opération, au minimum, deux mois ou ayant reçu la croix des TOE ou évacués pour blessure.

Un diplôme sanctionne le port de la médaille fournie gratuitement par le cabinet décorations du Ministre de la Défense. Actuellement, les anciens du B.F.O.N.U. peuvent encore le demander au Ministère, bureau décorations

B - La Médaille de Corée des Nations-Unies

Figure 12

Crée en 1951 et décernée aux personnels ayant participé en Corée à la défense de la Charte des Nations-Unies.

Elle est attribuée pour un séjour de trente jours consécutifs en Corée.

Le 1er B.F.O.N.U. a délivré un diplôme certifiant que l'intéressé a obtenu la Médaille des Nations-Unies, attribuée par ordre du jour n° 16 en date du 22 juillet 1952 [annexe VI].

C - La Médaille 6/25 Coréenne

Figure 13

(est décrite dans le bulletin Symboles et Traditions N° 159)

VIII - LE COMBAT INFANTRYMAN BADGE

Le colonel Stilwell, commandant le 23ème R.I.U.S., décide en 1953 d'accorder aux officiers, sous-officiers, hommes de troupe du 1er B.F.O.N.U. rattaché à son régiment, le port de l'insigne du Combat Infantryman Badge, en application de la circulaire n° 322 de 1943 du secrétaire d'Etat à la Guerre des Etats-Unis.

Le port nominatif de cet insigne a fait l'objet des ordres spéciaux n°s 502, 504, 506, 507 de l'Etat-Major du 23ème R.I.U.S. [annexe VII].

Tout le personnel du 1er B.F.O.N.U. jusqu'au D.R.14 a droit au port de cet insigne [annexe VII Bis]

IX - LE BULLETIN DU BATAILLON

Le PITON a été créé à l'initiative du capitaine aumônier Chassang en mars 1951 dans le but :

- de donner des nouvelles de métropole,
- d'entretenir les relations avec les blessés dans les divers hôpitaux (France, Japon, Etats-Unis),
- de suivre les mutations, les affectations, les promotions des camarades de retour en France.

Les cinq premiers numéros édités ont été imprimés à 1 000 exemplaires, chacun par l'Ecole professionnelle d'imprimerie Don Bosco à Tokyo. Les exemplaires suivants, jusqu'au dernier paru en Indochine, ont été imprimés par la Kasai Publishing And Printing C° Miani Sakumachu Minaku de Tokyo.

Le premier directeur de la publication et rédacteur en chef fut le capitaine aumônier Chassang.

Le Bataillon Montclar édita, de mars à décembre 1951, dix numéros au tirage de 1 000 exemplaires chacun [annexe VIII].

Le Bataillon Borreil, au cours de l'année 1952, fit paraître cinq "Piton" avec un tirage variant de 800 à 1 000 exemplaires par numéro.

Sous le Bataillon de Germiny, quatre numéros parurent en Corée et un exemplaire parut en Indochine sous le titre "Piton et Rizières" [annexe IX].

Actuellement, l'Association des Anciens des Forces Françaises de l'O.N.U. et du régiment de Corée, édite, régulièrement trois numéros du Piton devenu le bulletin de liaison des anciens de Corée, d'Indochine et d'Algérie.

X - DEPART DU BATAILLON

Le 10 octobre 1953, la 2ème Divison US fait ses adieux au 1er Bataillon Français de l'O.N.U. et défile devant lui et son chef, le colonel de Germiny, qui vient d'être décoré de la Legion Of Merit.

Le 23 novembre, le bataillon quitte la Corée pour l'Indochine où l'attend un autre destin.

Un détachement symbolique de trente hommes, aux ordres d'un lieutenant, représentera la France en Corée, au sein des Nations-Unies jusqu'en 1965.

Colonel (ER) Pierre DURAND